

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 60 (1922)  
**Heft:** 49

**Artikel:** A Françoise  
**Autor:** Chatelan-Roulet, Louise  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217624>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

entendu et à des interprétations divergentes. Elle avait un petit air d'innocence auquel plusieurs se sont laissés prendre.

D'aucuns, et ils étaient plus nombreux qu'on ne le suppose, étaient persuadés que puisqu'ils ne possédaient pas quatre-vingt mille francs, le fisc ne les chicaneerait pas.

D'autres, et c'était vraiment un peu naïf, croyaient dur comme fer que le montant des sommes prélevées sur les fortunes serait réparti entre les citoyens peu fortunés. Et déjà, comme le pigeon de la fable, ils se forgeaient une félicité qui les faisait pleurer de tendresse. C'était touchant. Il fallut les dissuader. On ne revient pas comme ça très facilement d'une illusion si agréable.

Et puis il y avait les indifférents, les indolents, les récalcitrants, race incorrigible pour qui un bureau de vote est lieu inconnu. Ah! ce ne fut pas facile de les décider. On réussit à en entraîner un certain nombre, mais pas tous. Les absents auront toujours tort.

Mais quel propagande, mes amis; et des deux côtés! Depuis la votation fédérale sur la révision de la Constitution en 1872, nous ne nous souvenons pas avoir vu campagne si intense, si ardente, si acharnée. Ah! en 1872 aussi, ça chauffait; et comment! Le canton de Vaud, avec son écrasante majorité d'opposants, avait tenu ferme le drapeau, menacé, du fédéralisme et emporté le morceau. La Constitution centralisatrice de 1872 était mort-née. Il est vrai que trois ans après, ce même canton de Vaud — comme nous sommes, tout-de-même! — prêtait la main à l'acceptation d'une nouvelle Constitution fédérale dont on avait quelque peu marouflé les dispositions centralisatrices pour faire mieux avaler la pilule. Passez muscade!

Et bien cette activité, cette animation, cette fièvre qui précède une élection ou une votation importantes, ne sont point pour nous déplaire, à condition, toutefois, de ne pas durer trop longtemps. Ce réveil du peuple, ordinairement si apathique en matière de devoirs civiques, est réconfortant. Un ardent et courageux patriote sommeille chez tout bon Vaudois. Il ne faut que l'occasion pour l'éveiller.

Pourquoi donc, dans cet admirable Hymne Vaudois — les paroles, s'entend — qui est l'expression si parfaite de notre caractère et de nos sentiments patriotiques, l'auteur a-t-il introduit ces mots malheureux: « L'amour des lois »? On respecte les lois, parce qu'on ne peut pas faire autrement; on ne les aime pas; on ne saurait pas les aimer.

Jaques-Daleroze, qui a fait tant de chefs-d'œuvre, n'a guère été mieux inspiré quand, dans sa belle prière patriotique du Festival, il a écrit ce vers: « Tu m'as dit d'aimer... J'obéis! » Allons! notre amour du pays n'est pourtant pas simple acte d'obéissance. On l'a bien vu dimanche.

Ah! mais trêve aux discussions: elles ont assez duré. La votation est passée, l'initiative est exécutée; parlons d'autre chose. J. M.

Retour de chasse. — Un chasseur rentre, harassé de la chasse:

— Quelle journée, dit-il, je suis mort!  
— Et sa femme, avec aigreur, après avoir regardé la gibecière vide:  
— Il n'y a même que toi, je vois...

**A FRANÇOISE**

*Je vous l'ai dit, Françoise,  
Vous me plâchez vraiment,  
Et mon regard vous toise  
Avec ravissement!  
Vos mains aux ongles roses  
Sont douces à baiser...  
Il faudrait autre chose  
Pour me les faire aimer!*

*Vos beaux yeux en amande,  
Et si pleins de langueur,  
Semblent me faire offrande  
D'un chaste et noble cœur...  
Je l'aurais cru peut-être,  
Sans le trait de crayon  
Qui dans vos cils pénètre  
Et ne dit rien de bon!...*

*Un très léger sourire  
Fait miroiter vos dents,  
Et je puis bien vous dire  
Qu'il me paraît charmant!  
Mais pourquoi, je vous prie,  
Sur vos lèvres en fleur,  
Mettre comme armoire  
Ce pâté de couleur?*

*On dit que c'est la mode  
Qui commande cela!...  
Elle est bien incommode,  
Cette mégère-là,  
Qui, par son ingérence  
Dans vos moindres atours,  
Montre bien l'inconstance  
Des femmes de nos jours!*

*Vous me trouvez sévère,  
Et méchant, et cruel!...  
Pardonnez-moi, ma chère!  
Je ne suis qu'un mortel.  
Qui vous aimait naguère,  
Et qui voudrait toujours  
Que partout l'on vénére  
L'objet de son amour!*

Louise CHATELAN-ROULET.



**UNE VISITE**

L'autre jour, j'ai reçu la visite de mon ami Malbout, le maréchal de Poirel, que je n'avais pas revu depuis deux ans. Il m'est arrivé plein de vigueur et, d'un air souriant, s'est informé de ma santé. C'est là, n'est-ce pas, l'une de ces formules dont personne ne peut se passer, au risque d'être incivil. Je lui dis:

— Ça va, ça va, et vous, mon cher!  
— Oh! moi, ça ne va pas du tout, bien que je sois de bonne humeur, comme vous le voyez.

— Tiens, expliquez-moi votre état d'âme, cela me fera plaisir, car j'aime les choses curieuses.

Et voici le petit discours que me tint mon ami le maréchal de Poirel:

— Vous vous souvenez, peut-être, de l'entrevue dans laquelle j'eus l'honneur de vous expliquer mon attitude devant le projet d'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. Je fus parmi les rénitents et cela m'a valu une certaine considération, celle que l'on accorde volontiers à ceux qui ont une idée originale. Pourtant, croyez bien que je n'avais nulle envie de me distinguer de la masse de mes compatriotes, tous d'excellents citoyens et d'un bon sens incontestable. C'est ma théorie du libre arbitre qui m'a séparé d'eux. J'ai le droit d'avoir une opinion, voilà tout. Vous aussi. Nous sommes donc d'accord tout en ne l'étant pas. Les événements qui se sont déroulés depuis la conclusion de la paix de Versailles n'ont pas modifié mon opinion. Il semblait que tout allait marcher sur des roulettes et mon pessimisme vous surprenait. Aujourd'hui, vous savez à quoi nous en sommes. Il serait cruel d'insister...

— Permettez, mon cher, permettez savez-vous à quoi nous en serions si la Suisse n'était pas entrée dans la Société des Nations?

— Elle aurait trait sa vache, simplement. Sans doute les Genevois n'auraient pas fait de brillantes affaires, il y aurait eu moins de jaunes et de noirs à la salle de la Réformation, mais le monde aurait continué à tourner, dans un cercle vicieux, je vous l'accorde.

— Prenez garde, cette concession est importante, je la retiens. Si donc, par hasard, voyant ce cercle vicieux, nous nous sommes dit que pour le briser il fallait précisément avoir en mains un outil neuf, c'est que notre idée n'était pas si mauvaise que cela! Guillaume de Doorn vous le dirait

comme moi, lui, le grand méconnu qui, *in petto*, ne demanderait pas mieux que de verser des flots d'éloquence en présence des représentants du monde civilisé. La Société des Nations, malgré l'imperfection qui s'attache aux choses humaines, exerce une salutaire influence.

— Oui, oui, mais c'est précisément parce qu'elle ne fait pas tout ce que je désirerais que je ne suis pas content. Voyez-vous, il faut faire les choses tout à fait bien ou ne pas s'en mêler. Les demi-solutions, ça ne vaut rien.

— Vous parlez d'or, mais, dites-moi, mon cher maréchal, quand vous avez un vieux fer à réparer, que faites-vous?

— Je tape dessus, je le rougis au feu, je le trempe dans l'eau: coups, brûlure, noyade.

— Eh bien, c'est l'image de la Société des Nations. Elle donne des chiquenaudes aux préjugés, elle brûle de vieilles formules, elle étouffe — du moins elle s'y essaie — l'égoïsme, le militarisme, le mercantilisme, etc...

— Arrêtez... n'est-elle pas aussi un maître d'école, qui met en pénitence quelque enfant...

— Parfaitement... l'enfant fait pénitence, mais sa place est marquée, il s'assiéra auprès de ses condisciples quand le moment sera venu. Alors, tous entonneront d'un seul cœur le refrain connu

*Chantons, chantons ensemble  
La jeunesse et les fleurs...*

— Les fleurs! Si c'était la violette, la rose, la verveine, passe encore, mais il y a trop de fleurs de rhétorique. Et puis, nous ne voyons pas encore poindre le beau jour. Voilà les Turcs qui viennent à Lausanne parler la tête haute. L'autre soir, j'en ai entendu un qui se plaignait de ce qu'en France il fallait payer fr. 240 au fisc pour vendre un tapis d'Orient tandis qu'à Constantinople on ne peut pas dépasser le 11%. On a oublié de dire combien se vendait le tapis. Enfin, je ne demande pas mieux que la conférence de Lausanne mette tout le monde d'accord. En tout cas il y a une chose qui m'a fait plaisir. Le président de la Confédération, dans son discours d'ouverture, a parlé du lac Léman. Il est vrai que les journaux de la Suisse allemande ont traduit *Genfersee*; les Genevois n'en auront pas été plus heureux. On a même parlé du lac de Lausanne. Je ne veux pas d'ailleurs, n'ayant pas d'opinion bien arrêtée, dire ce que je pense de cette assemblée de diplomates. Ils nous font beaucoup d'honneur. Un point, c'est tout! Et il ne faut pas trop faire le fier quand, nous autres, gens d'ordre et pacifiques, nous donnons l'exemple d'un peuple en ébullition. Vous avez la grève, il y a la confiscation des fortunes... enfin, je l'ai juré, je ne veux plus faire de politique. Je vais retourner à ma forge, travailler, en chantant: *Faut pas s'en faire!* Vous voyez que je deviens, comme vous dites dans votre beau langage, optimiste. Ça durera-t-il? Faut pas s'en faire!

Là dessus, Malbout me quitta et je devins songeur. Jean de la Cerjaultetaz.



**BOITE AUX LETTRES**

Mlle V. à Pompaples. — Si on vous questionne là-dessus, répondez que vous n'en savez rien.

A. M. F., pasteur à Lausanne. — Le scrupule est un beau sentiment, mais il ne faut pas exagérer. Vous pouvez très bien lire les lettres de Madame de Sévigné quoi qu'elles ne vous aient pas été adressées personnellement.